

**RETENEZ LA DATE**



**La FRANCISATION,  
un réel problème français**



**Webinaire via Teams**

**Le lundi 6 mars 2023 à partir de 10h00**

La francisation des biens de consommation consiste à labelliser « France » des produits qui sont parfois manufacturés en partie à l'étranger, importés et distribués avec des étiquettes trompeuses. Ce phénomène touche un nombre de plus en plus important de produits alimentaires (fruits et légumes, viandes, céréales, vins, produits laitiers...), ainsi que des cosmétiques, des textiles et des articles en cuir, comme l'a confirmé encore une enquête récente de la DGCCRF.

Le système alimentaire européen est parmi les plus contraignants concernant les exigences d'étiquetage, notamment à travers le règlement INCO afin que le consommateur puisse faire confiance quant à la provenance des produits.

En France, la certification « Origine France Garantie » a été créée en juin 2010 ; elle assure aux consommateurs la traçabilité d'un produit. D'autres allégations plus équivoques existent telles que « Made in France », « Conçu en France », « Fabriqué en France » ... En dépit de ces cadres réglementaires et professionnels, contrôler l'origine géographique par la traçabilité et l'analyse apparaît comme un des moyens de réassurance indispensable pour garantir un marché sain et loyal et protéger le consommateur contre les fraudes, les fausses allégations et les tromperies.

La SECF fait appel à ses experts pour apporter sous une forme NEUTRE son concours pour contribuer à endiguer ce fléau. Des cas concrets seront présentés ainsi que les approches actuellement disponibles dans les laboratoires d'analyses publics et privés pour vérifier l'origine France.



## **PROGRAMME PROVISOIRE**

**10h Ouverture du Webinaire**- Jean-Pierre Dal Pont, président de la SECF

**10h15 Conférence plénière- Francisation : enjeux et potentiels analytiques**

Frédéric Saltron, DGCCRF- DGDDI– Service Commun des Laboratoires

**11h Les normes volontaires, un outil pour lutter contre les fraudes**

Sandrine Espeillac, responsable du pôle agro-alimentaire, AFNOR normalisation

**11h30 Quels sont les outils analytiques des laboratoires pour lutter contre la francisation et protéger les consommateurs et les producteurs français ? Exemples récents**

Freddy Thomas, EurofinsAnalytics France, Centre de Compétences Authenticité

**12h Stratégies analytiques inorganiques et isotopiques avancées pour la signature des produits du terroir français**

Olivier Donard, Académie des Sciences, Directeur de Recherche au CNRS (Emérite), IPREM, Université de Pau et des Pays de l'Adour Pau, membre du Conseil d'Orientation Stratégique de la SECF.

**12h30 Pause**

**13h30 Stratégie de traçage**

Claude Lambert, Tracing Technologies - Animateur du Groupe Thématique Traçabilité de la SECF

**14h Lutter contre la « Francisation » : Le Cachet Electronique Visible (CEV) – un outil adapté au contexte existant et à ses évolutions majeures en cours ou programmées**

Zbigniew Sagan, Advanced Track & Trace (ATT)

**14h30 Francisation des fruits : point de vue de l'Association Nationale des Pommes et des Poires**

Pierre Venteau, Directeur de l'Association Nationale Pommes Poire ANPP

**15h Application aux Textiles-Cuirs (sous réserve de confirmation)**

**15h30 Table ronde, discussions, conclusions**

**16h Fin du webinaire**

- **Public visé :**

Laboratoires publics et privés, industrie alimentaire, associations de producteurs, l'Administration; fournisseurs de matériel

- **Présidence :** Jean-Pierre Dal Pont, Président de la SECF

- **Comité d'organisation :** Annie Marcincal, Philippe Girardon, Michel Royer

- **Comité Scientifique :** Président Freddy Thomas, Eurofins, Centre de Compétences Authenticité ; Olivier Donard, Académie des Sciences ; Jean-Pierre YIM, Service Commun des Laboratoires

Les conférences sont de la totale responsabilité des conférenciers et/ou de leurs sociétés respectives.

### **Inscriptions par la billetterie weezevent**

<https://my.weezevent.com/la-francisation-un-reel-probleme-francais>

Etudiants : 20 euros

Membres de la SECF : 50 euros

Non-membres SECF : 70 euros

Conférenciers, organisateurs : gratuit mais inscription obligatoire